



**FEMARBEL**

FÉDÉRATION DES MAISONS DE REPOS

# LE MAG

N°6 | SEMESTRIEL | DÉCEMBRE 2023

**4-11**

**DOSSIER**

## MAISONS DE REPOS 2.0 : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE L'HUMAIN

**2-3**

**ACTUALITÉ**

Femarbel présente  
son mémorandum

**12-17**

**INTERVIEW**

La vie de Shiva du directeur  
de maison de repos  
- Épisode 3 -

**18-19**

**REPORTAGE**

Accueil des enfants du personnel  
pendant les vacances scolaires

Femarbel a utilisé l'intelligence artificielle pour générer l'image de cette couverture.

---

# SOMMAIRE

---

**2 - 3**

**ACTUALITÉ**

Femarbel présente  
son mémorandum

**4 - 11**

**DOSSIER**

Maisons de repos 2.0:  
les nouvelles technologies  
au service de l'humain

**12 - 17**

**INTERVIEW**

La vie de Shiva du directeur  
de maison de repos  
- Épisode 3 -

**18 - 19**

**REPORTAGE**

Accueil des enfants du personnel  
pendant les vacances scolaires :  
une formule qui séduit parents,  
enfants et résidents !

**20**

**FEMARPAQ**

Femarbel au service de la qualité

**21**

**ENVIRONNEMENT**

Du nouveau en matière  
de tri des biodéchets en Wallonie

**22 - 23**

**SD WORX**

Élections sociales de 2024

**24 - 25**

**E-LEARNING**

Le bilan 2023

**26 - 28**

**COIN LECTURE  
ET CULTURE**

# ÉDITO

PAR VINCENT FRÉDÉRICQ  
Secrétaire général de Femarbel



**L'année 2023 touche à sa fin.** J'ai donc l'honneur de vous présenter les meilleurs vœux de FEMARBEL pour 2024. Gageons que cette nouvelle année sera pleine de promesses! 2024 étant une année électorale, la probabilité est grande que mon vœu sera entendu.

Au-delà de la plaisanterie facile, force est de constater que les difficultés du secteur s'accumulent. Manque de personnel, normes inadaptées, surcharges administratives, augmentation des coûts, etc. Après la crise du Covid-19, le secteur des maisons de repos reste soumis à rude épreuve. C'est particulièrement le cas à Bruxelles où, en plus, viennent s'ajouter les conséquences catastrophiques attendues de l'ordonnance adoptée fin de l'année dernière qui prévoit un mécanisme permanent de récupération des places agréées inoccupées, dont le principal effet sera d'étrangler progressivement les institutions du secteur privé.

Fin novembre, nous avons présenté le **mé-morandum** de Femarbel en vue des prochaines élections. Il est, je crois pouvoir l'affirmer, l'expression de vos constats sur le terrain. Notre objectif a été d'émettre une série de propositions à intégrer dans les programmes des prochains gouvernements à Bruxelles et en Wallonie. Au cours du premier semestre 2024, l'objectif principal de la fédération sera de faire entendre votre voix auprès du monde politique afin que les questions de l'hébergement et de l'accompagnement des aînés soient au cœur des programmes gouvernementaux à venir. Nous ne manquerons pas d'y revenir dans notre prochain numéro et de vous dresser le bilan de nos rencontres.

Mais revenons à 2023. Le 4 octobre dernier, les membres de Femarbel étaient invités à participer à une journée de formation continuée (JFC) intitulée « **Maisons de repos 2.0: les nouvelles technologies au service de l'humain** ». Le support des outils technologiques est de nature à permettre la fourniture de soins plus nombreux et de meilleure qualité. Ils permettent également de recentrer le travail du personnel sur ce qui fait sa spécificité, à savoir l'accompagnement, le contact, la chaleur humaine.

Quels sont les développements technologiques attendus dans le courant des prochaines années? Sont-ils une réponse à la pénurie de personnel? Nous revenons

aujourd'hui sur ces questions avec l'aide du professeur Stéphane Adam, professeur de Psychologie du vieillissement à l'ULiège qui, lors de notre JFC, n'a pas manqué d'attirer notre attention sur certains points de vigilance relatifs à l'intégration des gérontechnologies en maison de repos. C'est le dossier central de notre magazine que nous avons choisi d'illustrer au travers d'un reportage réalisé au Clos de la Rivelaine près de Charleroi.

Bonne lecture!

**Fin novembre, nous avons présenté le memorandum de Femarbel en vue des prochaines élections. Il est, je crois pouvoir l'affirmer, l'expression de vos constats sur le terrain.**



## ACTUALITÉ

PAR CHRISTIAN RADERMECKER  
Rédacteur en chef

# FEMARBEL PRÉSENTE SON MÉMORANDUM

**Fin novembre, Femarbel a dévoilé le contenu de son mémorandum en vue des prochaines élections fédérales et régionales.**

Manque de personnel, normes inadaptées, surcharges administratives, augmentation des coûts, ... Les difficultés s'accroissent. Après la crise du Covid-19, le secteur des

**maisons de repos reste soumis à rude épreuve** au point d'impacter la qualité de vie de ses résidents et de son personnel. **Pour Femarbel, c'est inadmissible!**

C'est particulièrement vrai à **Bruxelles** où le Collège, à l'initiative du ministre Alain Maron, a semé les bases d'une véritable déstructuration de l'offre au détriment des personnes

## Après la crise du Covid-19, le secteur des maisons de repos reste soumis à rude épreuve au point d'impacter la qualité de vie de ses résidents et de son personnel. Pour Femarbel, c'est inadmissible!

âgées et du personnel des établissements. Une ordonnance, adoptée fin 2022, prévoit un mécanisme permanent de récupération des places agréées inoccupées dont le principal effet sera d'étrangler progressivement les institutions du secteur privé. Tout cela dans un contexte où les charges, d'infrastructures, notamment, qui ne bénéficient d'aucun subside, ne cessent de s'alourdir.

Sans exagérer, Femarbel estime qu'**à politique constante, au moins un tiers du secteur bruxellois de l'hébergement pour personnes âgées va s'effondrer** au cours des cinq prochaines années. Dans un contexte de vieillissement de la population et au vu de la situation budgétaire de la Région bruxelloise, où va-t-on trouver les moyens de subsidier de nouvelles initiatives publiques ou associatives?

Nous attendons du prochain gouvernement bruxellois qu'il empêche la catastrophe en mettant le résident au centre des préoccupations en n'en faisant pas la victime d'une politique purement idéologique.

Par-delà le cri d'alarme des maisons de repos bruxelloises, d'autres problèmes requièrent une attention soutenue des responsables politiques, en Wallonie et à Bruxelles. Dans son mémorandum, Femarbel se veut force de propositions.

Le **manque de personnel** est criant. Les

métiers du Care n'attirent plus! Comme les hôpitaux, les maisons de repos font de plus en plus face à une pénurie de personnel qualifié dans les équipes de soins, ce qui se répercute sur les conditions de travail et d'hébergement. Une seule solution: il faut se saisir du phénomène à bras-le-corps. Des propositions sont avancées. Il faut rapidement enclencher un vrai plan d'urgence concerté entre tous les niveaux de pouvoir concernés.

Une autre réflexion concerne **les normes de financement**. Il faut les revoir. Une maison de repos ne peut plus tourner juste avec des financements de bouts d'équivalents temps plein de personnel par 30 habitants. Le secteur et les besoins ont changé. Le financement repose sur des règles désuètes. Des pistes sont proposées pour revoir les normes pour y intégrer de nouvelles fonctions utiles et mieux calibrer les tâches afférentes aux différentes catégories professionnelles, ...

Autre constat: **les directions d'établissements succombent sous le poids du travail administratif** au détriment de leur rôle premier qui est de garantir la qualité de l'accueil de la personne âgée dans leur institution. Les contrôles sont utiles, indispensables même, mais il faut envisager la simplification et la modernisation administratives. La direction doit pouvoir être auprès de ses résidents et non débordée par la paperasse.

Trop souvent la maison de repos est décriée et l'on oppose le domicile à l'hébergement collectif. Pour Femarbel, les autorités doivent **garantir la liberté de choix des aînés et assurer un continuum d'accompagnement en fonction des besoins de la personne**. Et le privé n'est pas le vilain petit canard du secteur, loin de là. À cet égard, une transparence sur la réalité des prix et la qualité des services permettrait de corriger certains mythes.

Avec son mémorandum, Femarbel a la volonté de sensibiliser l'ensemble des partis politiques en vue des prochaines élections. Des rencontres sont d'ores et déjà organisées avec les états-majors et centres d'études des différents partis.

En outre, au cours du premier trimestre de l'année 2024, nous avons la volonté d'organiser, avec vous, des **visites de terrain à destination des responsables politiques et des futurs candidats**. Rien ne vaut en effet le contact direct pour sensibiliser le personnel politique à la réalité de la vie en maison de repos mais aussi aux nombreuses difficultés auxquelles vous êtes amenés à faire face dans votre travail au quotidien. Si, en votre qualité de gestionnaire ou de directeur d'un établissement, vous souhaitez vous associer à une telle initiative, je vous invite à me contacter dans les meilleurs délais via mail à l'adresse: ✉ [c.radermecker@femarbel.be](mailto:c.radermecker@femarbel.be).



## DOSSIER

PAR GAËLLE HOOGSTEYN

# MAISONS DE REPOS 2.0: LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE L'HUMAIN

Les nouvelles technologies transforment de plus en plus notre quotidien, au travail comme chez nous. Et les maisons de repos ne sont pas en reste. Les nouvelles technologies transforment de plus en plus les maisons de repos et de soins, améliorant la qualité de vie des résidents et simplifiant le travail du personnel soignant. De la domotique aux dispositifs médicaux innovants, en passant par les applications de suivi de la santé, les maisons de repos intègrent désormais une variété de technologies pour répondre aux besoins de leurs résidents. On vous emmène dans une maison de repos 2.0.



Une maison de repos 2.0, qu'est-ce que c'est? Sur papier, une maison de repos 2.0 intègre les technologies dernier cri pour créer un environnement à la pointe du progrès. Des systèmes de surveillance intelligents garantissent la sécurité des résidents. Des capteurs connectés permettent un suivi médical en temps réel. L'automatisation intelligente contrôle l'éclairage, la climatisation et d'autres appareils. Ces établissements intègrent également des technologies interactives, telles que des robots d'assistance, des applications de communication avancées et des plateformes de divertissement numériques.

Voilà pour la théorie. Mais qu'en est-il de la pratique et de la réalité? Nous étions curieux de le découvrir. Le 6 octobre, nous nous sommes rendus à Montignies-sur-Sambre pour visiter le Clos de la Rivelaïne. Ouverte en 2021, la maison de repos compte 93 lits, dont huit courts séjours et six résidences services. Nous y avons rencontré Olga Serikova, directrice de la maison de repos, et Giovanna Luongo, infirmière en chef.

## RENCONTRE DU TROISIÈME TYPE

C'est une belle journée d'automne. L'air est doux et le soleil coule à flots dans le hall d'entrée du Clos de la Rivelaïne. Quelques résidents profitent des rayons du soleil à travers les baies vitrées qui donnent sur une belle terrasse. L'espace est ouvert et lumineux, le décor, moderne et chaleureux. Le ton est donné: ici, on est dans une maison de repos qui vit avec son temps! Un temps qui évolue ces dernières années à vitesse grand V. La digitalisation bouleverse nos environnements et nos métiers. C'est d'ailleurs de cela dont nous sommes venus parler. Le Clos de la Rivelaïne se veut une maison de repos moderne, intégrant à bon escient les nouvelles technologies dans son fonctionnement. «*Les nouvelles technologies utilisées ici sont de deux types*», commente Olga Serikova. «*D'une part, elles nous permettent de préserver l'autonomie, le bien-être et la dignité des résidents. D'autre part, elles visent à automatiser et à optimiser le travail des soignants. Cela permet à nos équipes*

*de libérer du temps pour d'autres tâches à plus forte valeur ajoutée et en particulier les contacts humains.*»

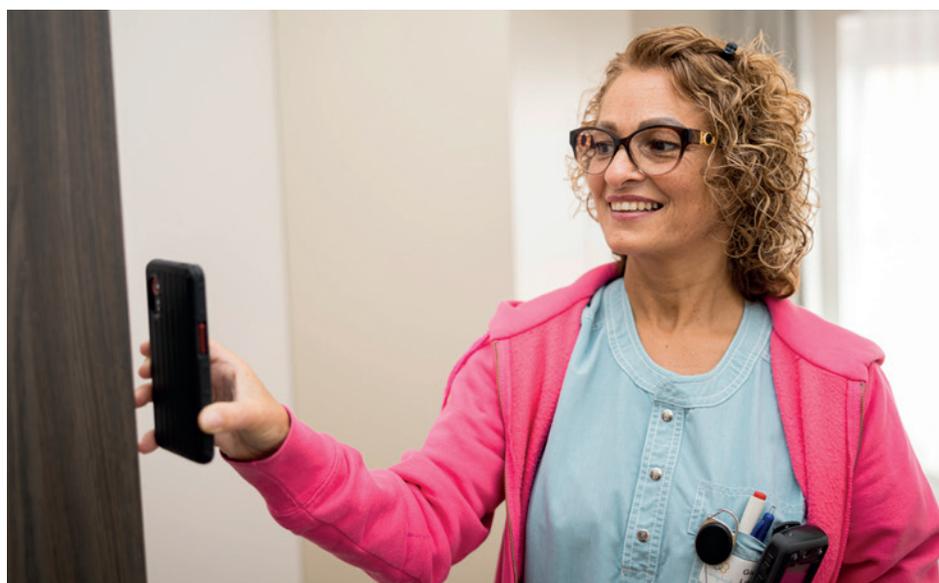
## Les tablettes Intocare permettent aux soignants, en scannant la puce installée sur la porte de chaque chambre, de faire apparaître immédiatement sur leur écran.

### EFFICACITÉ ET SÉCURITÉ AU CŒUR DES OBJECTIFS

Côté travail, les tablettes Intocare sont sans aucun doute l'une des technologies qui facilitent le plus le travail des soignants au quotidien. Très concrètement, cette technologie fonctionne sur la base d'une puce

installée sur la porte de chaque chambre. Via un smartphone, les soignants scannent la puce et voient immédiatement apparaître le dossier du patient sur leur écran. Soins à effectuer, médicaments à donner, historique du résident, coordonnées de ses proches... les tablettes Intocare permettent de dématérialiser les dossiers papier des résidents. «*Ces tablettes sont centralisées avec notre fichier central de façon à ce que les dossiers soient automatiquement mis à jour. Cela permet de mieux assurer le suivi et la transmission des informations entre les différentes équipes. Les risques d'oubli diminuent aussi drastiquement*», nous explique Giovanna Luongo. Actuellement, les dossiers papier cohabitent encore avec les tablettes Intocare le temps que celles-ci fassent leurs maladies de jeunesse. Mais à moyen terme, celles-ci viendront définitivement remplacer les dossiers papier.

Pour assurer la sécurité des résidents, la maison de repos s'est aussi équipée d'un système de caméras virtuelles qui réagit aux mouvements. «*Kaspard détecte les mouvements, une sortie de lit trop longue ou encore une chute et envoie directement un appel vers les soignants. C'est particulièrement utile la nuit, quand l'effectif est réduit*», assure Giovanna Luongo. Ces caméras ne sont pas installées dans toutes les chambres, uniquement dans celles oc-



Giovanna Luongo, infirmière en chef au Clos de la Rivelaïne

cupées par des résidents plus à risque. « Si le premier objectif de cette technologie est d'augmenter la sécurité des résidents, il y a aussi un impact direct sur leur bien-être puisque l'utilisation de ce système permet de réduire le nombre de contentions », poursuit-elle. Quid toutefois de la vie privée ? Olga Serikova nous rassure, elle est absolument respectée puisque ces caméras ne filment rien et n'enregistrent aucun son. Elles fonctionnent sur un système de petits points. « Certaines familles sont en effet parfois réticentes, mais quand on leur montre comment fonctionne la technologie et surtout la nécessité de réduire le risque de chute, elles sont rapidement convaincues », précise-t-elle.

## DES TECHNOLOGIES, AUSSI POUR PRÉSERVER LES SOIGNANTS

Au niveau des soins plus techniques, le Clos de la Rivelaine dispose par exemple d'un pèse-personne permettant de peser facilement une personne présentant des troubles moteurs, en chaise roulante, temporairement ou définitivement. « Le résident doit simplement se placer dessus, avec sa chaise roulante si nécessaire, et le poids s'affiche. C'est extrêmement pratique et rapide », explique Giovanna Luongo. La



**Olga Serikova**  
directrice de la maison de repos  
du Clos de la Rivelaine

## Une maison de repos 2.0, qu'est-ce que c'est ? Sur papier, une maison de repos 2.0 intègre les technologies dernier cri pour créer un environnement à la pointe du progrès.

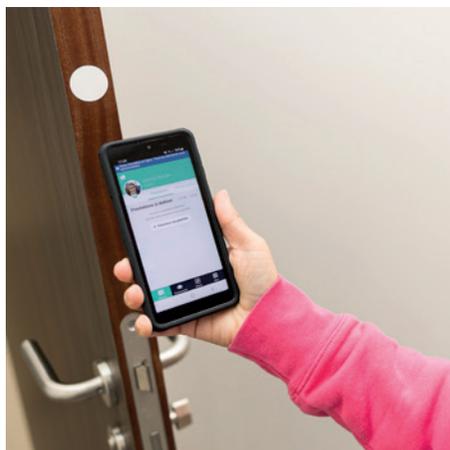
maison de repos dispose aussi d'un palan, c'est-à-dire un lève-personne électrique qui aide les personnes alitées à conserver leur autonomie. « Ce système permet un transfert optimal et sécurisé d'une personne ne pouvant plus prendre appui sur ses membres inférieurs. Il existe des lève-personnes manuels, mais nous avons la chance de pouvoir utiliser des lève-personnes électriques, qui sont très efficaces et préservent le dos des soignants ! » L'infirmière mécanique est aussi un lève-personne, mais plus participatif. Il permet au résident de participer à son transfert et de maintenir une

partie de son autonomie, ce qui est très important pour l'estime de soi.

## VERS DAVANTAGE DE BIEN-ÊTRE POUR LES RÉSIDENTS

En termes de technologies liées au bien-être et au divertissement, le Clos de la Rivelaine n'est pas en reste. Les résidents qui le souhaitent peuvent par exemple profiter des bienfaits de bains thérapeutiques. L'établissement compte trois salles dites « balnéo » équipées de jeux de lumières douces et de sons relaxants (musique douce, chants des oiseaux, bruits de rivière...) « Ces bains thérapeutiques entrent dans la catégorie des thérapies non-médicamenteuses. Soulagement des douleurs, atténuation des troubles moteurs, diminution des raideurs musculaires, gestion du stress et des angoisses... ils apportent de nombreux bienfaits. Ces bains permettent également un lâcher-prise et offrent un vrai moment de relaxation aux résidents. » La baignoire crée des remous comme ceux d'un jacuzzi et est entièrement électronique. On peut la soulever et l'abaisser de façon à ce que chaque soignant puisse prendre soin du résident à la bonne hauteur. Soins de cheveux et massages crâniens par exemple peuvent être réalisés dans une position optimale pour le dos du soignant.

L'établissement a également investi dans un système numérique interactif rendant l'activité physique et la stimulation cognitive plus amusantes. « Cette technologie permet de se promener dans son ancienne commune ou partout ailleurs tout en pédalant comme lors d'une vraie balade à vélo », illustre l'infirmière en chef. Une activité qui rencontre du succès, notamment auprès de René, qui nous fait une petite démonstration. « Quand j'étais plus jeune, j'adorais le vélo et j'en faisais beaucoup pendant mon temps libre. Le faire devant un écran avec de beaux paysages, ça me donne un petit sentiment de liberté. J'en fais environ une fois par semaine », nous raconte-t-il avec une lueur de fierté dans les yeux.





Des tablettes sont aussi mises à disposition du personnel KEL (kiné – éducateurs – logopèdes) afin d'optimiser certaines activités. « Notre équipe d'animation a par exemple utilisé ces tablettes pour participer à des olympiades organisées avec d'autres maisons de repos de notre groupe. L'an dernier, nos résidents sont arrivés deuxième, nous avons pris des photos que nous avons ensuite diffusées sur les réseaux sociaux, c'était très chouette », illustre Olga Serikova. Les tablettes servent aussi régulièrement à faire des jeux, à diffuser de la musique ou encore pour des questionnaires de satisfaction.

### LAISSER DU TEMPS AU TEMPS

Si ces technologies permettent de gagner du temps, la directrice insiste sur la nécessité de laisser du temps au temps. « Pour la jeune génération, l'adoption de ces nouvelles technologies est facile. Pour le recrutement de jeunes soignants, c'est même un atout concurrentiel important. Pour les soignants plus anciens, qui ont toujours travaillé avec les méthodes traditionnelles, l'adoption est parfois moins évidente. Dans

**Tout le monde n'est pas forcément à l'aise avec les nouvelles technologies. Heureusement, les formations permettent de lever la majorité des freins.**

ce cadre, les accompagner et les former est essentiel. Tout le monde n'est pas forcément à l'aise avec les nouvelles technologies. Heureusement, les formations permettent de lever la majorité des freins. »

En matière d'image, Olga Serikova estime aussi que l'implantation des nouvelles tech-

nologies en maison de repos est positive. « C'est important de montrer que le secteur des maisons de repos, lui-aussi, évolue avec son temps. Nos étudiants et nos stagiaires, par exemple, sont favorablement impressionnés par la manière dont nous utilisons les nouvelles technologies, une chose qu'ils n'imaginaient pas forcément avant de l'expérimenter. »

Olga Serikova estime qu'être informée des nouveaux outils qui voient le jour fait partie de sa mission de directrice. « Nous avons la chance de faire partie d'un groupe innovant en la matière et qui nous soutient et nous informe. De nombreuses firmes nous contactent aussi proactivement pour nous présenter leurs nouveaux produits et nous faire des démonstrations. C'est important de rester informés des nouveautés, tout en gardant un point de vue objectif. Qui dit nouvelles technologies dit aussi dérives. Le robot qui remplacerait les soignants, je ne suis pas pour. Les nouvelles technologies sont là pour nous aider, pas pour nous remplacer », conclut-elle.

## UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

«Souvent l'intention est bonne,  
mais la formalisation est parfois bancal.»

À l'occasion de sa journée de formation continuée du 4 octobre dernier, Femarbel a reçu Stéphane Adam, professeur de psychologie du vieillissement à l'Université de Liège, pour une conférence inspirante sur les nouvelles technologies destinées aux seniors. À quels besoins ces technologies peuvent-elles répondre ? Comment renforcer leur utilisation par les seniors, chez eux ou en maison de repos ? Quels sont les pièges à éviter ? Nous avons synthétisé pour vous l'essentiel de son propos.

Le vieillissement de la population est l'un des bouleversements les plus importants du 21<sup>e</sup> siècle. «Pourtant, le secteur est encore jeune et peu mature, voire amateur», commente Stéphane Adam. En France, les salons dédiés à la Silver Économie existent depuis près de vingt ans. En Belgique, ils sont beaucoup plus récents. Mais dans un cas comme dans l'autre, on constate que ces salons comportent peu de stands. Dans l'absolu, mais en particulier au niveau des nouvelles technologies. «Dans ces salons, le service à la personne est en pole position des segments les mieux représentés, tandis que la technologie et l'innovation sont en queue de peloton», constate Stéphane Adam. «La technologie est toutefois disséminée dans les autres thématiques», nuance-t-il. Dans le service à la personne, on retrouve par exemple des outils de géolocalisation pour éviter que la personne âgée ne se perde. Idem pour les détecteurs de chute dans le segment des institutions. Toutefois, pour notre expert, «le peu de stands dans ces salons témoigne de plus d'échecs que de réussites en matière de développement des nouvelles technologies et d'innovation».

### TROP PEU DE CONNAISSANCES SUR LE VIEILLISSEMENT

Pourquoi le secteur est-il si peu mature ? «Parce que, malheureusement, beaucoup



Stéphane Adam, professeur de psychologie du vieillissement à l'Université de Liège

d'interlocuteurs du secteur ont une connaissance relative du public des seniors. Les acteurs du secteur travaillent donc sur ce qu'ils pensent être le vieillissement et pas sur ce que c'est réellement. » À titre d'exemple,

Stéphane Adam cite la santé mentale. «La moitié des soignants pensent que 40 % des 65 + sont dépressifs alors qu'en réalité ils ne sont que 11 %. Conséquence, les médecins ont tendance à prescrire plus facilement des

anxiolytiques ou des antidépresseurs alors que ce n'est pas nécessaire. Et parmi les effets secondaires, on trouve l'augmentation du risque de chute ou encore du risque de développer la maladie d'Alzheimer. Au final, ça cause plus de mal que de bien.»

Le problème se pose déjà au niveau des études, où seul un très faible pourcentage des heures de cours ou des crédits est dédié au vieillissement. Le premier conseil de Stéphane Adam est donc de mieux connaître le public cible, scientifiquement et cliniquement. «Davantage de formations sur le vieillissement n'est pas seulement un enjeu de santé publique, mais aussi un enjeu économique. Dans le cas de la dépression, les traitements médicamenteux coûtent à la sécurité sociale. Mais ensuite, les effets secondaires des traitements engendrent des coûts. Il faut donc sortir de ce cercle vicieux en augmentant ses connaissances.»

Et cela, c'est aussi valable pour les nouvelles technologies. Stéphane Adam l'affirme : «il faut développer ses connaissances sur le vieillissement AVANT de concevoir un nouveau produit».

## LA TECHNOLOGIE OUI, MAIS SEULEMENT QUAND C'EST NÉCESSAIRE

Ensuite, pour Stéphane Adam, «la technologie ne doit pas être appliquée au détriment du naturel». Dans toutes les maisons de repos par exemple, il y a un ascenseur. Généralement, la cage d'escalier est cachée et l'on privilégie l'utilisation de l'ascenseur pour éviter les chutes. Parallèlement à cela, on fait appel à des kinés pour encourager les résidents à bouger. Pourquoi ne pas simplement laisser les résidents qui en sont capables monter les escaliers ? «La technologie pour aider, oui. Mais à la hauteur objective et stricte de ce qui est nécessaire, ni plus, ni moins.» Pour poursuivre sur l'exemple de l'habitat, plus une maison va être grande, avec des étages, des marches pour entrer et sortir,



«On ne remplace pas le contact humain par un pot de fleur qui parle!»

**Le secteur est si peu mature, car malheureusement, beaucoup d'interlocuteurs du secteur ont une connaissance relative du public des seniors. Les acteurs du secteur travaillent donc sur ce qu'ils pensent être le vieillissement et pas sur ce que c'est réellement.**

un jardin... plus cet habitat va être contraignant pour la personne âgée. «Par contre, c'est un environnement qui va obliger la personne à bouger et cela, c'est positif.» De par le monde, c'est dans les régions de montagnes escarpées que les gens vivent le plus longtemps. Or, on va de plus en plus vers des logements de plain-pied, plus petits... pour faciliter la vie de la personne âgée. «Si la personne est objectivement en difficulté physique, c'est bien. Mais dans le cas contraire, la sédentariser plus que nécessaire aura des effets néfastes.»

Autre exemple, celui de la mémoire. «Ce qui fait le plus peur à une personne dans la perspective de son propre vieillissement, c'est de perdre la tête», assure Stéphane Adam. Cette peur arrive loin devant celle de mourir. Comme les entreprises construisent sur nos peurs, elles vont intuitivement proposer aux seniors des outils, des jeux pour éviter que le cerveau ne vieillisse. «Et ça, c'est une catastrophe sanitaire», poursuit-il. «En effet, plus on parle de la mémoire à une personne âgée, moins bien elle se porte. Des études prouvent qu'il suffit de dire à une personne âgée qu'on évalue sa mémoire pour que celle-ci soit défaillante. Tout simplement car cela génère de l'anxiété chez la personne âgée et donc de moins bonnes performances.» Une hypervigilance crée de l'angoisse et augmente les symptômes. Quand on a peur et qu'on est angoissé, on dort moins bien. Quand on dort moins bien, on oublie plus de choses. Les symptômes sont alors amplifiés, CQFD.

Dans le cas des jeux de mémoire, l'intention est bonne, mais la communication et la formalisation de celle-ci génèrent l'inverse de ce que l'on recherche. «Plutôt que des ateliers vécus comme infantilissants par les personnes âgées, mieux vaut encourager la parole, qui a aussi l'avantage de montrer à la personne qu'on s'intéresse à elle. Cela augmente son estime d'elle-même et son sentiment d'utilité», conseille Stéphane Adam. Ainsi, la «papote» est l'une des stimulations de la mémoire les plus sous-estimées.

Plus on aide une personne âgée de façon excessive, plus on développe sa dépendance. L'aide doit être apportée de façon dosée et seulement quand elle est nécessaire.

## IMPLIQUER LE PUBLIC-CIBLE

Troisième conseil : pour faciliter l'adoption des nouvelles technologies, la communication est très importante. « *Aucun dispositif qui laisse penser à une personne qu'elle est vieille ne peut être attractif. On peut imaginer la meilleure technologie qui soit, si l'on positionne le produit comme un outil destiné aux vieux, ce sera un flop commercial.* » Les GSM pour personnes âgées en sont un bon exemple. Qui va acheter ces produits ? Les enfants ou petits-enfants pour les offrir à leurs aînés.

La meilleure technologie d'assistance est celle qui ne met pas en avant la dépendance, voire celle qui ne se voit pas ou qui ne communique rien. « *Favoriser l'acceptation/l'adhésion passe impérativement par une communication adaptée.* » La manière dont on va présenter la technologie et dont on va expliquer son utilisation est fondamentale. « *Trop souvent, on simplifie le discours fait aux personnes âgées et on leur parle de façon infantiliste. Cela ne leur donne pas confiance en leur propre capacité à comprendre et utiliser ces technologies.* »

Plus un développement est orienté explicitement « senior », moins ceux-ci auront envie de l'utiliser. C'est pour cela qu'il est difficile d'introduire ces technologies dans la vie des seniors, quelle que soit leur qualité ou leur utilité. Et pour notre expert, ce n'est pas

**Plutôt que des ateliers vécus comme infantilisants par les personnes âgées, mieux vaut encourager la parole, qui a aussi l'avantage de montrer à la personne qu'on s'intéresse à elle.**

anecdote. « *Beaucoup de technologies sont développées dans le but d'aider les personnes âgées, de faciliter leur quotidien et de prévenir les risques. Mais bien souvent, si l'intention est bonne, l'approche reste bancale.* » Il est d'ailleurs dommage que les seniors ne soient pas intégrés dans l'élaboration des technologies qui leur sont destinées. « *Il faut développer les technologies pour et AVEC les usagers. En effet, plus les usagers sont impliqués, plus ils adhèrent.* »

## METTRE EN AVANT LA DÉPENDANCE A DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES

Et Stéphane Adam de poursuivre : « *Il ne faut jamais perdre de vue que la mise en avant de la dépendance a des conséquences.* ». Récemment, le scientifique a testé les capacités de marche d'un groupe de seniors. Munis de capteurs, ils devaient faire des exercices tels que marcher, se lever d'une chaise, surmonter un obstacle, tenir en équilibre sur un pied, etc. Les participants avaient été séparés en deux groupes : le premier attendait dans une salle d'attente médicalisée contenant des affiches de prévention et des flyers présentant des produits « troisième âge ». Le deuxième groupe patientait dans une salle d'attente classique. Sans surprise, les personnes du premier groupe ont moins bien réussi les exercices et se sentaient beaucoup plus vieilles. « *On peut en conclure que les maisons de repos qui ressemblent à des*



hôpitaux rendent véritablement les gens malades. Rien que le port d'une blouse blanche accentue l'impression de dépendance. Pourquoi dans le secteur du handicap le personnel travaille-t-il en civil et pas dans les maisons de repos? Je n'y vois que des désavantages, y compris pour les professionnels.»

## ATTENTION AUX FAUSSES BONNES IDÉES

En matière de nouvelles technologies, les fausses bonnes idées sont aussi nombreuses. Citons le cas des expériences de réalité virtuelle. « Les personnes âgées ont parfois du mal à se situer dans le temps et dans l'espace. Or, certaines technologies virtuelles peuvent renforcer ces symptômes. » Autre exemple, celui du pot de fleur qui parle ou du phoque domestique, que le résident soigne et dont il prend soin comme d'un animal domestique. Ce type de technologies censées créer du lien isole en réalité la personne, qui peut passer pour démente aux yeux de ses proches ou d'autres résidents. Au niveau même des



soignants qui, la voyant occupée à cajoler son phoque, peuvent avoir tendance à lui consacrer moins de temps. « Par ailleurs, le coût exorbitant de certaines technologies pourrait être utilisé à bien meilleur escient. »

## LE CONTACT HUMAIN RESTE ESSENTIEL

Sans fustiger les nouvelles technologies, Stéphane Adam pense qu'il faut toutefois mieux les penser. « La technologie doit s'intégrer dans l'environnement. Se masquer, se marier avec le décor et non être si visible. » Pour qu'une personne âgée se sente bien (surtout en maison de repos), il faut qu'elle se sente le plus possible « comme à la maison ». « Et à ce niveau-là, personnaliser la décoration d'une maison de repos ou d'une chambre coûte bien moins cher que certaines technologies. » Ensuite, la technologie ne doit pas infantiliser les personnes âgées. Pour elles, c'est humiliant et cela a un effet néfaste sur leur estime d'elles-mêmes et peut les rendre dépendantes. Enfin, il faut que les nouvelles technologies ne se substituent pas aux relations interpersonnelles. « Connaître chaque résident, son histoire, lui consacrer du temps... ça c'est essentiel. Aucune technologie ne pourra remplacer le contact humain », conclut Stéphane Adam.

## L'homme et le robot, duo gagnant et clé de réussite de la PMI

L'ANTICIPATION ET L'AUTOMATISATION SONT LES PIERRES ANGULAIRES D'UNE PRESTATION DE SERVICES OPTIMALE



Là où le pharmacien joue aujourd'hui un rôle fondamental dans la fourniture de soins pharmaceutiques, en surveillant l'évolution constante de la disponibilité des médicaments sur le marché et en se concentrant sur la qualité des processus internes, le robot, quant à lui, confère de la vitesse et un contrôle supplémentaire dans le processus d'automatisation, ce qui ne fait que réduire le taux d'erreur.

L'installation du robot Gollman est un exemple récent de cette combinaison gagnante. Le plus grand robot du marché belge se trouve désormais sur notre site de production de Courtrai.

VOUS VOULEZ JETER UN COUP D'ŒIL DANS LES COULISSES ET EN SAVOIR PLUS SUR CETTE INNOVATION ?

[info@minthealthcare.eu](mailto:info@minthealthcare.eu)



accessibles à tous



énergiques dans notre fonctionnement



novateurs dans notre offre de services

# MINT



## INTERVIEW

PAR DANIEL WEBER  
Conseiller Femarbel

# LA VIE DE SHIVA DU DIRECTEUR DE MAISON DE REPOS - ÉPISODE 3 -

**Rencontre avec Arthur Chavez,  
gestionnaire de la résidence « En famille » à Salvacourt  
(province du Luxembourg)**

Dans les deux premiers épisodes de votre rubrique « La vie de Shiva du directeur de maison de repos », vous avez pu découvrir la réalité de deux résidences de taille importante, l'une en région hutoise, l'autre à Jette.

Dans ce troisième épisode, nous vous proposons une sorte de retour aux sources, dans une petite maison de 29 lits située dans le village de Salvacourt en Province

de Luxembourg. Souvenons-nous que tout a débuté ainsi, par l'éclosion de petites structures familiales, proches des voisins et intégrées dans le tissu social. Monsieur Chavez et sa résidence « En Famille » font figure à présent d'exceptions.

Vestige du passé, terreau fertile pour le futur ? À vous de vous faire votre idée en découvrant l'interview sans filtre d'un sacré directeur sacrément attachant !

Votre Résidence compte 29 lits et est située dans un petit village isolé de la Province de Luxembourg. Vous vous prenez pour Astérix qui résiste à l'envahisseur ?

**A.C.** Un petit peu (rires). C'est l'impression que j'ai aujourd'hui parce qu'il n'y a plus de petites maisons. Dans la région, elles ont toutes été reprises, par des groupes. Je suis pratiquement le seul, du moins avec cette capacité. Il y en a d'autres, mais qui sont

plus grosses. Comme petite maison, il n'y a pratiquement plus que nous. C'est donc, oui, un peu de la résistance ...

**Pour de nombreux affiliés, vous allez sembler atypique, presque d'un autre temps. Qu'en pensez-vous?**

**A.C.** Tout à fait! On a fait cela dans un certain contexte à l'époque, il y a 37 ans, où il n'y avait quasiment pas de législation, il n'y avait pas d'ordinateur, c'était vraiment l'inconnu. On a continué dans ce sens-là en voulant rester familial. On va donc à contre-courant par rapport à ce qui se passe aujourd'hui, où il n'y a plus que de grands groupes. Tout a été regroupé, pour différentes raisons, avec du positif et du négatif. Ce n'était pas du tout mon objectif et d'ailleurs le nom de la maison parle de lui-même, cela devait rester familial. Je n'avais pas du tout envie d'aller au-delà d'une trentaine de lits. C'est vrai que cela devient maintenant plus difficile. Nous sommes en « bout de course » et nous n'avons plus les mêmes investissements. On est à contre-courant et toutes les législations vont dans le même sens, au niveau du personnel et des infrastructures par exemple: il est difficile d'amortir le coût sur une trentaine de personnes. L'achat de matériel est plus facile à amortir sur davantage de résidents. Idem pour le personnel de nuit, dont il faut financer le salaire avec moins de rentrées. Par rapport à une maison de 60 lits, mon personnel de nuit me coûte donc le double. Autre exemple, il n'y a pas de financement pour une infirmière en chef. C'est donc sur fonds propres, et on est à tous niveaux atypiques.

**Pouvez-vous nous expliquer, en quelques mots, votre parcours professionnel au sein du secteur?**

**A.C.** Au départ, j'ai fait mes études d'infirmier gradué à Liège. Après, j'ai fait une licence en sciences hospitalières, toujours à Liège, et j'ai fait aussi une agrégation pour pouvoir enseigner. Dans le même temps, j'ai travaillé à l'hôpital à Sainte-Ode, hôpital qui n'existe plus maintenant. J'ai travaillé là 9 ans et en même temps j'ai travaillé dans l'enseignement pendant 6 ans, où j'avais lancé la section des aides-soignant.e.s. J'avais fait un petit peu le tour, mais le résultat final d'aujourd'hui vient de là, parce que les stages m'ont amené vers les petites mai-

**On est parti vraiment de rien, avec dix lits, et on a fait les travaux nous-mêmes, après journée. J'ai acheté les matériaux et j'ai dit: «Je vais faire une maison de repos».**

sons de repos et je me suis dit à un moment donné que l'hôpital ne m'inspirait pas trop (on était déjà dans le flou dans le secteur hospitalier dans les Ardennes), l'enseignement, j'en avais fait le tour, mais le contact avec le secteur des maisons de repos m'a marqué. J'ai alors décidé d'abandonner tout et de faire une maison de repos!! Et c'est parti comme ça, sans savoir qu'il fallait demander une autorisation! C'est après un an de fonctionnement qu'un inspecteur est arrivé et a demandé: «C'est ici la maison de repos pirate?». J'ai demandé pourquoi et c'est ainsi que j'ai appris qu'il y avait une législation, qui était basique à l'époque, mais qui existait. On est parti vraiment de rien, avec dix lits, et on a fait les travaux nous-mêmes, après journée. J'ai acheté les matériaux et j'ai dit: «Je vais faire une maison de repos» (rires). C'est impensable de nos jours (nouveaux rires). C'était spontané et on allait à l'aventure! Les législations sont arrivées après et c'est parti dans un autre sens, quoi».

**Comment vivez-vous l'évolution générale du secteur?**

**A.C.** Je crois que le fait d'avoir légiféré beaucoup (personnel, infrastructure, sécurité, etc), cela a été une bonne chose. On critique toujours les législations, il y a des choses bien et pas bien certes mais avant on travaillait sans point de repère pour le personnel et même les résidents. C'est vrai

cependant qu'on vit dans un changement permanent et c'est un objectif en soi: je fais aujourd'hui mieux que hier et moins bien que demain. Il faut donc pouvoir se remettre en question en permanence et adapter son institution aux législations. Il y a des choses dans les petites maisons qu'on fait autrement, par exemple, en cuisine, les circuits du chaud et du froid ne se font pas dans des pièces séparées, mais dans des zones séparées, impossible de monter un mur dans une petite cuisine. L'évolution des législations fait que cela devient de plus en plus compliqué, ne serait-ce qu'au niveau architectural où on nous impose des tas de nouvelles contraintes. Quand les murs sont construits, on ne peut pas modifier cela d'un coup et aussi amortir cela sur un délai très court. Un exemple pour illustrer cette problématique: au départ, la largeur des portes était de 87 centimètres; cette largeur est passée dans les années nonante à 92 centimètres. Sans réponse de l'administration dans les délais pour une dérogation, les portes ont dû être élargies et remplacées pour gagner les 5 centimètres. J'ai trouvé cela un peu ... (soupir).

**Selon vous, en quoi le secteur a-t-il changé?**

**A.C.** (Réflexion) Du fait des législations, le secteur s'est professionnalisé, dans le bon sens. Mais je trouve que l'évolution à présent est un peu particulière: au départ, les maisons de repos étaient des mouiroirs. Après, on a voulu en faire des lieux de vie, cela s'appelle d'ailleurs à présent maison de vie. Et aujourd'hui, avec tout ce qu'on a mis en place pour le maintien à domicile ou les résidences services, on se rend compte que les maisons de repos redeviennent des mouiroirs! À l'époque, j'avais des résidents jeunes, j'en ai encore un qui est ici depuis 23 ans (il est arrivé à 40 ans). Maintenant en-dessous de 70 ans, ce n'est plus autorisé et les gens arrivent quand il n'y a vraiment plus aucune autre solution, d'autant plus qu'on nous a tellement décriés. On a des demandes pour des personnes totalement désorientées et quand je contacte la famille pour dire que j'ai une disponibilité, on me répond: «Pour l'instant, il va un petit peu mieux», en sachant bien que la situation ne va pas s'améliorer vraiment mais on veut le garder à domicile encore un mois ou deux,



« et puis, il viendra ». Et ensuite ces personnes arrivent chez nous très tard, très dépendantes et on nous demande de faire des miracles, de les remettre sur pied. En plus, vu que les familles se sentent coupables, il faudrait que nous fassions ce qu'ils n'étaient plus capables de faire avec leurs parents. À leurs yeux, on a un devoir de résultat. C'est un vrai changement de mentalité, et ça c'est vraiment pesant ! L'évolution a mené vers une médicalisation des maisons de repos et je me demande où est encore la place pour la vie et l'humain. C'est une vraie question que je me pose et ça va à l'encontre de mes convictions, car que faisaient nos grands-parents quand ils devenaient très âgés ? Ils n'avaient plus beaucoup d'activité, mais ils parlaient avec le voisin ou simplement ils avaient le plaisir de ne plus rien faire. Dans nos maisons de repos, il faut toujours les stimuler, comme d'ailleurs les enfants qu'on ne peut plus laisser tout seuls avec eux-mêmes. Il faut stimuler, stimuler, stimuler. Est-ce une bonne chose ? Je me réfère à la conférence

**L'évolution a mené vers une médicalisation des maisons de repos et je me demande où est encore la place pour la vie et l'humain. C'est une vraie question que je me pose et ça va à l'encontre de mes convictions, car que faisaient nos grands-parents quand ils devenaient très âgés ?**

du Professeur Adam. Les personnes âgées ont parfois du plaisir à « ne rien faire ». Moi personnellement, si j'étais dans une maison de repos, j'envoie tout promener car cela ne m'intéresse pas. Je n'ai pas été habitué ainsi et le problème est qu'on ne leur pose jamais la question à eux, on dit : « Aujourd'hui, on va faire ceci, on va faire cela », et on les stimule et on les amène à l'activité. C'est très bien pour certains, mais pas systématiquement pour tout le monde. (En fond sonore, les chansons d'une activité qui se tient derrière la porte, dans la salle à manger).

**Vous que tout le monde dans le village appelle par votre prénom, pensez-vous que la proximité est l'avenir des maisons de repos ?**

**A.C.** Ici, c'était ma maison, où j'habitais avant. Ensuite, on a aménagé la maison de repos. Tout le monde se connaît et il y a une proximité. Ce sont beaucoup des personnes de la région, parfois un peu plus loin. C'est un avantage parce que je retrouve ici des

personnes que je connais depuis 50 ans. La proximité c'est très bien, mais il y a aussi le revers de la médaille, car les personnes ont des difficultés à respecter le règlement, par exemple pour les heures de visites, car on se connaît tellement, on se fait la bise, on s'appelle par son prénom, il y a une complicité, mais on dit alors «je connais Arthur et on ne veut pas me laisser rentrer». Autre exemple, hier une résidente demande ses médicaments et on lui dit qu'on va lui donner son Dafalgan; elle a téléphoné à la voisine d'au-dessus, qui est venue lui donner du Dafalgan par la fenêtre à notre insu. Je vais donc devoir remettre les pendules à l'heure. La proximité est-elle l'avenir, je n'en sais rien. Tout est un ensemble. Être dans une maison proche parce que c'était l'endroit de vie auparavant, ou être dans un autre endroit, parfois c'est la même chose quand on ne se rend plus compte, vu la désorientation, de l'endroit où on est. J'aurais tendance à dire que la proximité est bien, mais les maisons de repos se regroupent et il y en a de moins en moins dans les villages.

#### **En quoi votre résidence porte-t-elle bien son nom ?**

**A.C.** Le but est qu'ils se sentent chez eux, en famille. Par exemple, des résidents se promènent et des personnes qui cherchaient la maison de repos leur demandent où c'est. Et les résidents ont répondu qu'il n'y avait pas de maison de repos ici. (Rires) (en fond sonore, on entend le chant «Joyeux anniversaire», dans la pièce voisine). Rien ici ne fait penser à une maison de repos. La mode est actuellement d'amener des animaux dans les maisons de repos et ici il n'y a pas besoin car les brebis sont la moitié du temps en train de manger dans nos pelouses! On n'a pas de chien, mais un chien de voisinage vient souvent ici, tout seul. Il s'appelle Hubert (rire). Cela se fait naturellement sans devoir le mettre dans un projet ou un organigramme. Quand il y a le moindre petit problème, dans une grande institution, cela doit remonter la voie hiérarchique. Ici, ma porte est ouverte et cinq minutes après, tout est réglé. On répond du tac au tac.

#### **Comment voyez-vous l'avenir de votre résidence ?**

**A.C.** Bonne question (rires)! Je n'ai pas de plan de carrière, mais je ne suis pas éternel

**Le but est qu'ils se sentent chez eux, en famille. Par exemple, des résidents se promènent et des personnes qui cherchaient la maison de repos leur demandent où c'est. Et les résidents ont répondu qu'il n'y avait pas de maison de repos ici.**

et dans quelques années je devrai lâcher prise, pour une raison d'âge car je ne peux pas non plus travailler jusqu'à 80 ans, cela serait un peu pathétique. Tant que la santé me le permet, j'ai envie de continuer car j'y trouve mon compte et plus j'avance en âge et plus je les comprends. Il y a des choses qu'on ne peut pas comprendre quand on a 25 ou 30 ans. Quand on arrive soi-même dans l'entonnoir de la vie, on comprend mieux. Il faut bien se dire une chose : qui va reprendre une petite maison de même pas trente lits? Je passerai à la trappe comme tout le monde, et ce sera repris par un groupe. Qui d'autre va encore aller s'engager là-dedans? Dans une petite maison de repos, je pouvais avoir un œil sur tout et transmettre ma philosophie de fonctionnement. Avec 50 ou 100 lits, on ne peut plus faire cela tout seul, c'est impossible. Il faut que cela soit géré par des groupes, c'est inévitable et on ne peut pas faire autrement. On va vers autre chose. Ceux qui se lançaient là-dedans avant étaient motivés, cela les bottait, quoi. À présent, on est salarié et on fait ses heures et puis basta après. Le cadre n'est plus le même. (Fond sonore dans la pièce à côté: «On n'a pas tous les jours vingt ans»). Je ne critique pas les

grandes institutions car elles ont leurs qualités et ont un avantage sur nous avec leurs infrastructures plus modernes. Il faut cependant faire du bénéfique et restreindre, mais il y a des choses positives dans les groupes et de toutes manières il n'y a pas le choix. Les gens vont venir en maison de repos de plus en plus âgés, avec des séjours de plus en plus courts. Il fut un temps où il fallait ouvrir une maison de repos quasiment chaque semaine. Je ne suis pas certain que cela sera encore nécessaire car il y a d'autres solutions, y compris de plus en plus de demandes de fins de vie anticipées, des euthanasies. Les résidents font souvent un papier en ce sens, et leurs propres enfants aussi. Ils disent: «Terminer comme ça, je ne veux pas». La tendance est de rester chez soi, avec les aides nécessaires, et le jour où je ne peux plus rester chez moi, simplement je ne vais pas plus loin. Dans les hôpitaux aussi, même en cas de grosse intervention, le jour suivant vous êtes déjà dehors. Les séjours y sont très courts, tout se fait de plus en plus en externe et on vient le minimum nécessaire à l'hôpital. On se retrouve donc avec des cathédrales qui se vident, et on supprime 2500 lits car il n'y a pas de personnel. Cela risque aussi de se faire sentir dans les maisons de repos. Dans l'évolution, il y a aussi la question du personnel. Avant, je choisissais parmi 10 candidat(e)s. Maintenant, quand on veut quelqu'un, il n'y a personne qui se présente. Et ici, on a le Grand-Duché qui est à côté. Une infirmière gagne un salaire de misère en Belgique, travaille jusqu'à 67 ans, avec une pension de clopinettes. Au Luxembourg, vous avez un très bon salaire (10.000€ en fin de carrière) et vous prenez votre pension - dont le montant correspond quasiment au dernier salaire - à 57 ans et demi. Que voulez-vous faire contre ça? En Belgique on doit trouver des infirmières, qui n'existent presque plus, elles négocient, les barèmes ne sont pas respectés et on est obligé de monter les salaires. Et tout ça n'est pas financé. L'ancienneté réelle n'est pas financée, le salaire n'est pas bien financé, l'infirmière chef n'est pas financée et on doit faire tout cela sur fonds propres. Et on doit encore, si on veut avoir des résidents, être moins cher que le public. Alors, on fait comment? (rires) Une étude avait montré que les prix de notre maison sont les moins chers de la province.

À part avoir mon nom dans la presse, cela ne fait pas spécialement mon affaire et il faut bien calculer son coût. Dans une petite maison de repos, on est obligé de remplacer le personnel absent, et cela nous coûte donc le double. Et pour le financement, à part les parties A1 et A2, je n'ai rien pour le reste car je ne remplis aucun des critères demandés parce que je suis trop petit, tout simplement.

**Si vous pouviez changer trois choses, en revenant en arrière dans le temps, que serait-ce ?**

**A.C.** (Long silence) Peut-être, mais sans être certain, peut-être que j'aurais essayé d'avoir une cinquantaine de lits. Mais dans la vie, il y a aussi la famille et tous les impératifs de la vie privée qui rentrent en ligne de compte. Cela ne s'est pas présenté et voilà. De manière générale, je ne regrette rien. Si vous me demandez si j'aurais refait la même chose, si je devais refaire ma vie, oui j'au-

rais sans doute fait la même chose dans les conditions de l'époque. Mais aujourd'hui, si j'étais jeune, je ne suis pas sûr que j'ouvrirais une maison de repos, parce qu'on n'est plus du tout dans les mêmes données. Il faut ouvrir 100 lits avec un investissement important. Et n'allez pas demander aux banques, elles ne vous le donneront pas. C'est à présent quelque chose d'utopique. Je n'ai pas vraiment de choses à regretter ou à vouloir changer parce que je suis allé dans le sens où je voulais aller. Donc, je suis bien dans mes baskets (rires).

**Que voulez-vous dire à Madame la ministre ?**

**A.C.** (Nouveau long silence) Ben, disons qu'on pourrait nous mettre un peu sur le même pied d'égalité que les grosses institutions. On n'a pas droit à des tas de financements parce qu'on est trop petit. Et en attendant, j'ai, toutes proportions gardées, beaucoup plus de personnel qu'une grosse

institution où on peut faire des économies d'échelle. Moi je ne peux pas et mon personnel c'est plus que les trois quarts de mon budget. On l'a vu aussi avec la Crise Covid, où on recevait des avances et parfois j'ai dû rembourser un trop perçu de 30 euros. Je ne suis pas certain qu'au Parlement Wallon on fait la même chose (rires). On est suivis à la trace, un peu comme des tricheurs. Au niveau des inspections, cela ne se passe pas trop mal, je pense qu'ils ont compris qu'ils ont aussi un rôle d'éducation. Les législations, c'est bien et ils mettent parfois beaucoup d'années pour pondre quelque chose, et nous on doit répondre du tac au tac, hein. L'IFIC, on a mis 20 ans pour le sortir et puis nous c'était une question de semaines. Pour les suivis à faire en ligne, c'est ouvert jusqu'à tel jour, et le jour suivant vous n'avez plus accès. C'est un peu limite quand même. Je ne sais pas si cela risque de changer avec le temps, car lorsque les grands groupes sont installés, ils ont un pouvoir de pression et c'est presque eux qui dirigent. Alors, peut-être que cela changera par leur action. J'en ai eu des inspections, et toujours à l'improviste. Est-ce que cela se fait comme ça partout? Les groupes ont des moyens de pression que nous n'avons pas. Nous sommes des petits isolés et heureusement qu'on a encore des fédérations comme Femarbel, sinon on se sent vraiment seuls. Il y a peu de contacts entre directeurs de maisons de repos et il faut se dépatouiller.

**Quelle question, que je n'ai pas posée, attendiez-vous de ma part ?**

**A.C.** Ah, attendez, arrêtez l'enregistrement et je reprends mes notes. (M. Chavez parcourt ses notes). Le respect des législations, c'est aussi pour se protéger, soi. Quand on a un problème, qu'on n'a pas tout respecté, on a difficile à se défendre vis-à-vis de la famille. C'est important de nous mettre en garde car on ne voit pas toujours le danger. On pense souvent que les gens sont des Bisounours, mais ils sont de plus en plus procéduriers. Si on peut vous tirer quelque chose dans le dos, on le fait et parfois juste pour s'amuser. Les gens sont très mal dans leur peau et cela se ressent quand même. On doit « faire avec » et on gère les familles, les résidents, le personnel. Cela fait beaucoup.



**L'IFIC, on a mis 20 ans pour le sortir et puis nous c'était une question de semaines. Pour les suivis à faire en ligne, c'est ouvert jusqu'à tel jour, et le jour suivant vous n'avez plus accès. C'est un peu limite quand même**

**C'était donc la question que je ne vous avais pas posée ?**

**A.C.** Oui, à peu près (rires sonores). L'avantage dans une petite institution c'est qu'on a un œil sur tout.

Mais quand on n'est pas là, il manque quelqu'un. Même si on délègue. Et j'ai à présent une infirmière en chef, c'est déjà quelque chose de bien. (Quelqu'un frappe à la porte et M. Chavez se lève pour définir avec la fille d'une résidente un moment pour se voir, en lui disant «sinon, tu m'attends».) Au niveau de l'administration, il y a des choses que je ne peux pas déléguer. L'article «La vie de Shiva de directeur» porte donc bien son nom et on doit en effet faire de multiples travaux. Je fais les extérieurs aussi, sauf pour les fleurs, qui sont faites par un résident. Comme tout le monde se sent chez lui, il faut que je reste le pion qui vérifie que tout reste bien dans l'ensemble. Beaucoup de gens, résidents et familles, ne se permettraient pas de faire dans une grosse institution ce qu'ils osent faire ici. Un résident, par exemple, doit aller à Marche lundi, en consultation. Il a son rendez-vous, mais aucun moyen de locomotion. J'irai avec lui. Dans un petit commerce, vous attendez un autre service que dans une grande surface, où il y a des fiches explicatives. Les gens ici sont en attente d'autre chose. La cuisine est faite sur place, à l'ancienne, suivant leurs goûts. Il n'y a pas de chaîne du chaud, car c'est servi des casseroles directement dans l'assiette du ré-

sident. C'est un choix aussi. Dans certaines organisations, tout est cuisiné ailleurs. Vous imaginez le trajet de la nourriture? Mais c'est super bien et cela vaut le coup de le découvrir, mais ce n'est pas comme ça ici.

Je ne regrette rien de ce que j'ai fait et j'espère que cela va encore continuer quelques années car je suis encore très motivé. Les anciens, présents depuis 30 ans, sont attachés à notre manière de travailler.

**Votre mot de la fin est donc: «Non, je ne regrette rien». Ce qui fait écho d'ailleurs à l'animation musicale qui bat son plein derrière votre porte, dans la salle de vie.**

**A.C.** Exactement! (rires fournis)

(Après l'interview, Monsieur Chavez est allé chercher lui-même deux morceaux de gâteau confectionné le matin même au sein de la résidence.)





## REPORTAGE

PAR CHRISTIAN RADERMECKER

# ACCUEIL DES ENFANTS DU PERSONNEL PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

**Une formule qui séduit parents, enfants et résidents !**

Rendez-vous est pris ce matin chez Top Sénior (Orpéa) à Tubize. Y habitent quelques 92 résidents (55 en MRS). La porte à peine franchie, l'ambiance est musicale. La salle commune du rez-de-chaussée est occupée par une dizaine de résidents, des enfants et une jeune animatrice. Un grand jeu, type chaises musicales, est en cours. La musique s'arrête, les clameurs d'encouragements fusent ! L'atmosphère festive détonne par rapport au calme matinal auquel on peut s'attendre dans une maison de repos...

Frédéric Verlain, directeur de l'établissement, m'accueille avec le sourire. En fonc-

tion depuis le 1<sup>er</sup> août 2021, Frédéric est relativement nouveau dans le secteur puisqu'il a débuté sa carrière dans le secteur des titres services. Très vite, après son entrée en fonction, il s'interroge : comment faciliter la vie du personnel de son établissement pendant les périodes de congé scolaire ? La plupart des travailleurs du matin commencent à 7h et ceux qui font l'après-midi restent en général jusque 20h. Difficile, dans ce contexte, pour des parents, de conduire les enfants à des stages qui débutent bien souvent vers 9 heures et s'achèvent à 16 ou 17 heures. Il se dit alors : « Pourquoi ne pas organiser des stages pour les enfants

du personnel au sein de la résidence ? Cela pourrait non seulement répondre à un problème concret rencontré par de nombreux membres du personnel, mais pourrait aussi entrer dans le cadre d'un projet intergénérationnel pour la résidence ».

L'idée fait son chemin. En décembre 2022, il l'expose en réunion d'équipe tout en émettant la réserve que, si elle devait rencontrer un certain intérêt, il devrait encore obtenir le feu vert de sa hiérarchie. Le personnel présent réagit positivement. Frédéric Verlain vérifie que l'équipe d'animation et les kinés, ergo, logo (KEL) sont disposés à organiser

ces stages sur place. Ensuite, la question est soumise au Conseil des résidents, les familles sont informées. L'enthousiasme est au rendez-vous. Reste à convaincre sa direction régionale. L'idée séduit immédiatement à ce niveau également et Frédéric Verlainne se voit ainsi investi de la responsabilité d'un projet pilote au niveau de l'ensemble du groupe en Belgique.

Grâce à l'appui des 2 animatrices et des 2 ergothérapeutes de la résidence, mais aussi de quelques étudiants, eux aussi enfants du personnel, venus en renfort pour l'organisation des activités, le premier stage est organisé pendant les vacances de printemps 2023. D'emblée le succès est au rendez-vous. De projet pilote dans la résidence tubizienne, l'initiative est encouragée au niveau de l'ensemble du groupe et fait tache d'huile. Lors des vacances d'été, ce ne sont pas moins de 11 résidences ORPEA qui ont organisé des séjours de vacances d'été pour les enfants de leurs salariés et le projet devrait s'étendre encore à l'avenir.

L'initiative semble n'avoir que des avantages. Il s'agit d'une solution de garde gratuite et utile pour les parents (un stage coûte en moyenne entre 80 et 100 euros par enfant et par semaine), d'une présence jugée agréable pour la plupart des résidents et d'une contribution au bien-être du personnel. Les enfants découvrent le travail de papa ou maman tout en participant à des activités ludiques avec la complicité des anciens. Ils mettent de la vie dans la maison.

Cet été, Top senior a organisé deux périodes de stage d'une durée de deux semaines (deux en juillet et deux en août). Seule condition pour inscrire son ou ses enfants : être au travail à la résidence pendant le temps du stage. Le nombre d'enfants accueillis chaque jour dépend des besoins des parents à qui il est demandé, pour la bonne organisation, d'inscrire leurs enfants à l'avance sur la base d'un questionnaire communiqué avant les vacances. Il varie généralement entre 4 et 10 enfants. Les premiers arrivent à 7 heures du matin et les derniers rentrent chez eux vers 20 heures. Aucune limite d'âge n'a été fixée formellement, mais il est demandé que les enfants soient autonomes au niveau de la gestion



**Frédéric Verlainne**  
directeur de la Résidence  
Top Sénior (Orpéa) à Tubize

de la propreté. Des activités spécifiques sont organisées pour les plus petits ou les plus grands sans toutefois figer l'organisation par groupes d'âges. Les résidents qui le souhaitent participent aux animations. Certains s'y investissent totalement. D'autres, au contraire, les observent avec plus de distance avec, souvent, un léger sourire en coin. L'ensemble des enfants bénéficie gratuitement des repas et ont accès à l'ensemble des menus proposés aux résidents. Les repas se tiennent cependant dans des lieux distincts afin de ne pas perturber les aînés pendant ce moment en particulier.

Sabrina Gilson, aide-soignante depuis 19 ans chez top Sénior, estime que ce projet a donné un attrait supplémentaire au fait d'exercer son métier chez Top Sénior. Maman de 4 enfants qui sont tous venus au stage, parfois à des moments différents, cette possibilité nouvelle a grandement fa-

cilité son organisation familiale pendant les périodes de vacances scolaires.

Idée pour le futur : ouvrir le projet aux enfants des familles. Pour l'instant, c'est réservé aux enfants du personnel. Frédéric Verlainne n'y est pas opposé, mais rien ne se fera sans l'adhésion du personnel.

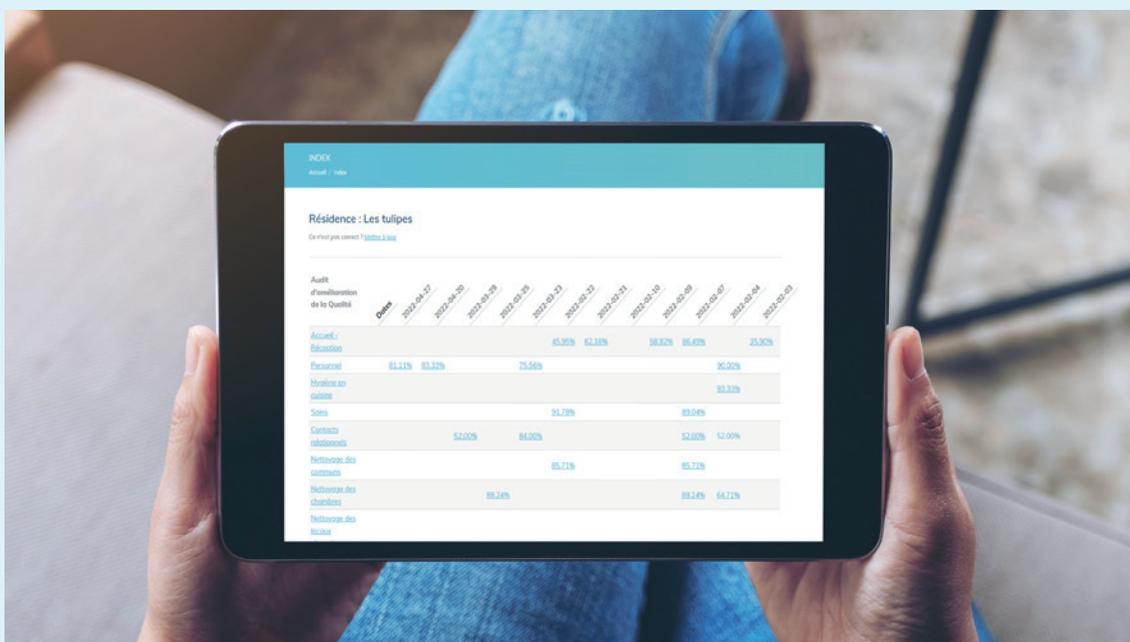
Pour Julie Deschamps, ergothérapeute depuis 7 ans dans l'établissement et participante active au projet, l'accueil mis en place est source d'enrichissements mutuels. Les enfants ont un aperçu beaucoup plus concret du métier de papa ou maman et cela permet les échanges au sein des familles. Pour les résidents aussi c'est un plus. « Nous avons remarqué, par exemple, que les personnes démentes ont tendance à être beaucoup plus calmes en présence des enfants qui spontanément vont vers eux. Cela les responsabilise en quelque sorte. Il y a des liens forts qui se créent. C'est surprenant parfois. » De même, entre les résidents et le personnel : « Tiens, j'ai vu ta petite fille en bas. Elle est toute jolie » ou alors « Ton gamin n'est pas là aujourd'hui ? Il m'a bien fait rire ». D'une initiative qui visait au départ à faciliter la vie du personnel, on en arrive à construire un véritable projet intergénérationnel pour la résidence. Nul doute que l'initiative est inspirante et susceptible de générer d'autres projets de même nature. Nous, en tout cas, on valide !



# FEMARBEL AU SERVICE DE LA QUALITÉ

AVEC FRANCOIS HAYEZ  
Conseiller Femarbel

**Le déploiement et la présentation de la plateforme Femarpaq se poursuivent dans les établissements qui nous en font la demande.**



À l'heure actuelle, nous avons rencontré une cinquantaine de directeurs ou de responsables de résidence dans ce cadre. Trois résidences ont demandé une seconde visite et nous savons qu'une dizaine de maisons utilisent la plateforme d'audit régulièrement. Les autres maisons commencent leur démarche Qualité par une enquête de satisfaction.

C'est l'occasion de rappeler que, pour nos membres, l'utilisation de la plateforme, ainsi que les déplacements des conseillers Femarbel pour les diverses formations et la mise en route de la démarche Qualité sont totalement gratuits.

Le développement de la plateforme se poursuit, grâce notamment à vos suggestions, demandes, et propositions recueillies à l'occasion de nos rencontres. Fort d'une expérience grandissante, certaines améliorations seront apportées très prochainement à la plateforme afin de la rendre encore plus pratique.

Nous vous tiendrons informés via une Info Express.

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter nos différents outils visant à vous soutenir dans votre démarche « Qualité », à votre meilleure convenance. N'attendez pas d'être au pied du mur après un contrôle de l'AVIQ ou d'IRISCARE. Ces visites de présentation peuvent toujours être conjointes avec une présentation de nos e-learning.

**N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER  
NOTRE RESPONSABLE DU PROJET**

**CONTACTEZ**

👤 **François Hayez**

✉ [f.hayez@femarbel.be](mailto:f.hayez@femarbel.be)

ou via 🗺 l'Extranet.

## ENVIRONNEMENT

PAR JEAN-YVES MARION

Conseiller Environnement chez UCM

# DU NOUVEAU EN MATIÈRE DE TRI DES BIODÉCHETS EN WALLONIE

En Wallonie, le tri des biodéchets, en vue de leur valorisation, sera obligatoire d'ici fin 2023.



Cette obligation touchera tous les professionnels et particuliers: secteur alimentaire ou non, HORECA, ambulants, marchés, CPAS, hôpitaux, seniories, communes, restauration collective, services publics, bureaux, ...

Tout acteur produisant des biodéchets (alimentaires, organiques, verts) devra mettre en œuvre un tri en vue de la valorisation.

### QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Ce sont les déchets biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, de la restauration collective, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

### VOLONTÉ EUROPÉENNE

La collecte sélective des déchets biologiques et organiques suit l'impulsion européenne. Tous les États membres doivent

implémenter et organiser une collecte sélective des biodéchets au plus tard pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Après les deux autres régions, la Wallonie l'a intégré dans son nouveau décret déchets du 8 mars 2023.

La volonté européenne découle du fait que les chiffres montrent qu'en Europe il reste encore beaucoup de déchets alimentaires dans les déchets tout venant aussi bien dans le secteur alimentaire, les déchets d'entreprise que chez les ménages (jusqu'à 35%).

### INTÉRÊT DU RECYCLAGE DES DÉCHETS ORGANIQUES

Concrètement, les déchets devront être triés et séparés. Ils seront compostés sur place ou repris par un opérateur agréé pour une valorisation en compostage ou biométhanisation.

Le compostage permet de produire du compost de qualité valorisé comme amendement sur les sols agricoles. La biométhanisation permet de produire d'une part, de l'amendement pour les sols agricoles, et d'autre part, du biogaz qui est converti en chaleur et en électricité verte ou qui est réintroduit sur les réseaux de gaz naturel.

Pourquoi trier les déchets organiques/alimentaires ?

Que puis-je mettre en place en tant que maison de repos ?

Quelles sont les solutions techniques existantes? Les alternatives?

Organiser un compostage ou ajouter un container spécifique?

FEMARBEL a invité le Service Environnement de l'UCM et Denuo, la fédération du secteur des déchets, pour répondre à vos questions pratiques sur le tri des biodéchets lors de la journée de formation continuée du 12 décembre à Nivelles.

Les experts vous expliqueront le contexte, les enjeux et surtout les solutions existantes pour respecter cette nouvelle contrainte déjà d'application à Bruxelles et en Flandre.



Jean-Yves Marion  
Conseiller Environnement chez UCM



#### PLUS D'INFO

✉ [service.environnement@ucm.be](mailto:service.environnement@ucm.be)

🌐 [www.ucmmagazine.be/actus/obligation-de-tri-biodechets](http://www.ucmmagazine.be/actus/obligation-de-tri-biodechets)



# ÉLECTIONS SOCIALES DE 2024

## Attention aux éventuels licenciements pendant la période de protection occulte

En mai 2024, de nombreuses entreprises organiseront des élections sociales. Les travailleurs éliront alors leurs délégués pour le conseil d'entreprise et le comité pour la prévention et la protection au travail. À l'approche de ces élections, il est souvent question de la période « occulte ». Pendant cette période, les entreprises qui doivent organiser des élections ne savent pas encore quels travailleurs seront présentés comme candidats, alors que ces travailleurs sont déjà protégés contre le licenciement. Par conséquent, il est vivement déconseillé de procéder à un licenciement durant cette période.

### PROTECTION CONTRE LE LICENCIEMENT

Les délégués du personnel au conseil d'entreprise et au comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) sont protégés contre le licenciement. Cela vaut aussi pour les candidats non élus.

Il existe une interdiction de licencier de principe, sauf dans deux situations :

- le licenciement pour motif grave, préalablement reconnu par le tribunal du travail ; ou
- le licenciement pour raisons économiques ou techniques, également reconnu au préalable par la commission paritaire dont relève l'entreprise.

Il n'est donc pas évident de licencier un travailleur proposé comme candidat dans le cadre des élections sociales.

En outre, l'interdiction de licencier s'applique tant en cas de licenciement avec un délai de préavis à prester qu'en cas de licenciement avec paiement d'une indemnité compensatoire de préavis.

Les situations suivantes ne relèvent pas de l'interdiction de licencier :

- le contrat de travail qui prend fin à l'expiration de la durée convenue ;
- l'achèvement du travail en vue duquel le contrat de travail a été conclu ;
- la démission du travailleur ;
- le décès du travailleur ;
- la force majeure ;
- un commun accord entre l'employeur et le travailleur.

Si un employeur enfreint l'interdiction de licencier, il sera tenu de payer au travailleur concerné des indemnités de protection élevées. L'indemnité de protection peut en effet aller de deux à huit ans de salaire, en fonction de l'ancienneté de la personne concernée. Un employeur averti/informé en vaut donc deux.

### PÉRIODE OCCULTE

La protection contre le licenciement s'applique aussi pendant toute la période dite « occulte ». Comme expliqué, il s'agit de la période pendant laquelle un travailleur est protégé contre le licenciement alors même que vous ignorez encore qu'il sera candidat. Cette période dure assez longtemps et dépend du jour choisi par l'entreprise pour organiser les élections sociales (entre le 13 et le 26 mai 2024)<sup>1</sup>.

La période occulte débute à X-30, X étant la date d'affichage de la date des élections. Lors des prochaines élections sociales, la période X-30 tombera entre le 14 et le 27 janvier 2024 (dates à retenir). Le jour X se situant quant à lui entre le 13 et le 26 février 2024.

<sup>1</sup> Élections sociales | SD Worx



“

## SÉBASTIEN VAN DAMME

CONSEILLER JURIDIQUE KNOWLEDGE CENTRE  
CHEZ **SD WORX**, À PROPOS DES  
ÉLECTIONS SOCIALES DE 2024.

”

Vu que les organisations syndicales ne doivent introduire leurs listes de candidats qu'au plus tard le jour X+35 (entre le 19 mars et le 1<sup>er</sup> avril 2024), l'employeur ne sait donc pas, pendant au moins 65 jours, qui sera le candidat délégué du personnel qui bénéficiera d'une protection contre le licenciement. D'où le nom de période de protection « occulte » contre le licenciement.

Attention, la période occulte peut avoir une durée supérieure à X+35 en cas de remplacement d'un ou plusieurs candidats, C'est possible jusqu'à X+76.

À partir du début 2024, il est donc conseillé aux employeurs de se montrer particulièrement prudent en cas de licenciement.

### LICENCIER EN 2023 ?

Si le licenciement d'un travailleur s'imposait malgré tout, il est préférable d'agir avant la fin de l'année. Attention : dans cette hypothèse, il vaut mieux disposer d'un bon dossier de licenciement, car un travailleur peut essayer d'argumenter que le licenciement a uniquement eu lieu pour se soustraire à la période occulte.

Il convient de souligner qu'en cas de licenciement moyennant un délai de préavis à prêter, le licenciement est réputé avoir eu lieu le jour de la signification du préavis et non au moment de l'expiration du délai de préavis. Il en va de même en cas de licenciement avec paiement d'une indemnité de préavis. Le licenciement doit être signifié avant le début de la période de protection.

Exemple : vous signifiez le licenciement d'un travailleur par lettre recommandée envoyée le mercredi 13 décembre 2023. Le travailleur doit prêter un délai de préavis de 9 mois et 7 semaines qui commence le lundi 18 décembre 2023. Au printemps 2024, le travailleur figure sur une liste des candidats. Vu que son licenciement lui a été signifié avant le début de la période de protection occulte en janvier

2024, ce licenciement est valable, même si le travailleur prêle encore son délai de préavis pendant la période de protection occulte.

### QUID APRÈS LA PÉRIODE OCCULTE ?

Même à l'issue de la période occulte, l'employeur ne récupère pas toute sa liberté de licenciement. Deux situations peuvent se présenter. Si le travailleur n'est pas candidat aux élections sociales, il n'y a plus de règles de protection et le travailleur peut être congédié selon les règles de licenciement « classiques ». Si le travailleur est candidat, élu ou non, la protection contre le licenciement reste d'application. Dans ce cas, la période de protection dépend de la situation individuelle de la personne concernée (élue, première candidature ou deuxième candidature). Dans ce cas aussi, une grande prudence s'impose.

### LES SERVICES SD WORX

SD Worx propose une vaste gamme de services dans le cadre des élections sociales. SD Worx peut assister une organisation du début à la fin de la procédure. Cette assistance concerne tant le plan opérationnel et technique que juridique.

Pour plus d'informations, visitez notre site thématique :

#### INFORMATIONS

[🔗 https://go.sdworx.com/electionssociales](https://go.sdworx.com/electionssociales)

# E-LEARNING

avec Philippe Durlet - Conseiller Femarbel

## Le bilan 2023

L'année 2023 touche à sa fin. C'est le moment de dresser le bilan de l'évolution de nos formations en ligne.

Nous pouvons dire sans détour que nos formations e-learning ont connu un franc succès durant cette année 2023. Tant le nombre de nos utilisations que le taux d'inscription à nos capsules connaissent une progression très importante. Cela nous encourage à poursuivre nos efforts visant une amélioration continue de nos contenus et une augmentation de nos offres de formations.

- Nombre d'inscriptions

2023 = 49.326

2022 = 31.536

- Nombre d'utilisateurs

2023 = 5.424

2022 = 5.424

- Taux de réussites

2023 = 62,22%

2022 = 53,41%

- Nombre d'attestations

2023 = 10.481

2022 = 4.815

Nous avons également augmenté notre niveau de surveillance quant à la validation des formations proposées. En effet, nous avons malheureusement dû constater que certains participants ne prenaient pas toujours la peine de parcourir la totalité de la capsule et donc ne suivaient pas la formation correctement. Nous avons donc renforcé légèrement le niveau d'exigence pour considérer qu'une formation était acquise : au 80% exigés en termes de résultat, nous avons ajouté un **temps minimal de participation de 10 minutes** par capsule pour obtenir l'attestation de réussite.

Malgré ce petit changement, le taux de réussite reste lui aussi nettement en hausse ainsi que le nombre d'attestations délivrées.

À ce jour, notre bibliothèque contient **51 capsules** de formations réparties en sept thèmes principaux: les soins, la qualité, l'hôtellerie, l'entretien, les pathologies, la prévention et l'hygiène. Elles sont accessibles via notre **Extranet** qui, depuis le début de l'année, remplace la zone membre de notre site internet. Dans ces 51 capsules, **22** sont reconnues par l'Aviq pour les formations des Directeurs.

Pour 2024, nous vous annonçons d'ores et déjà la publication des capsules suivantes: Ergonomie et manutention (3 capsules), la gale, la bio révolution dans le secteur du nettoyage, le secret professionnel, la Triade soignant/soigné/famille: La communication...



**PHILIPPE DURLET** (p.durlet@femarbel.be) est la personne responsable chez Femarbel de la section « e-learning ». N'hésitez surtout pas à le contacter pour d'éventuelles interrogations qui pourraient subsister suite au visionnage de ces différentes capsules ainsi que

de toutes celles qui, depuis 3 ans, sont venues enrichir notre bibliothèque. Merci aussi de lui faire part de vos remarques et suggestions tant sur le plan des thématiques à traiter que sur la manière de les aborder.

## COUP DE PROJECTEUR SUR LES CAPSULES LES PLUS DEMANDÉES.



### L'HYGIÈNE DES MAINS

2177 Inscriptions

À partir de mises en situation, cette capsule reprend les grands principes du lavage et de la désinfection des mains ainsi que du port des gants.



Tout le personnel



30 minutes



### LA COMMUNICATION AVEC UNE PERSONNE EN DÉFICIT COGNITIF

2093 Inscriptions

Développée en collaboration avec la ligue Alzheimer de Belgique, cette capsule fait suite à celle de la démence. Elle s'attarde sur tous les aspects de la communication avec une personne présentant des troubles neurocognitifs et décrit le modèle Kitwood.



Tout le personnel



30 minutes



### LA PRÉVENTION DES CHUTES

1978 Inscriptions

Cette capsule développe les facteurs et l'évaluation des risques, leurs conséquences, et la prévention. Elle contient également des mises en situation.



Direction et personnel d'encadrement



30 minutes



### PRÉVENTION INCENDIE

1962 Inscriptions

Ce module rappelle les règles d'évacuation, de détection, la reconnaissance des pictogrammes, l'utilisation adéquate des extincteurs et revient sur les principes de base en matière de gestion de crise.



Tout le personnel



30 minutes



### L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DÉMENTE

1857 Inscriptions

Cette capsule informe sur l'approche de la personne démentée dans des situations de crise ainsi que la gestion de ses propres limites.



Tout le personnel



30 minutes



### LES MESURES DE CONTENTION

1843 Inscriptions

Quels sont les risques d'une contention ? Comment évaluer sa mise en place ? Quelle est la procédure à suivre ?



Direction et personnel d'encadrement



30 minutes

## COIN LECTURE & CULTURE

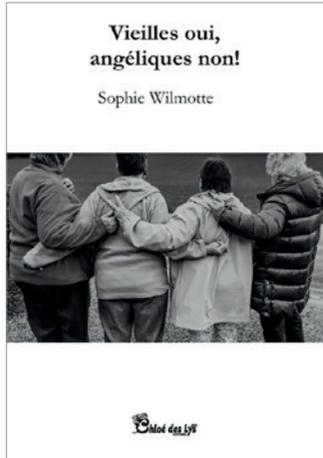
LIVRE

VIEILLES OUI, ANGÉLIQUES NON!

DE SOPHIE WILMOTTE

ÉDITIONS CHLOÉ DES LYS

2023



### Sacrés mamies!

Dans la maison de repos « Le dernier printemps », Joséphine, une vieille dame de caractère, raconte avec humour et transparence les aléas physiques et psychologiques de la vieillesse. Elle détaille son environnement morose et pathétique. La directrice, Mme Vieilledent, est abominable. Elle impose des règles strictes et infondées toute l'année. L'histoire de Joséphine commence au moment où elle fait la rencontre de trois autres femmes aux antipodes de sa personnalité. À quatre, elles s'enivrent et fument du cannabis en espérant profiter à fond du temps qu'il leur reste...

Infirmière à Namur, Sophie Wilmotte nous livre un premier roman plein d'humour et de tendresse sur la vieillesse. « *J'aime la vieillesse pour sa sagesse, mais aussi pour tous ces côtés plus affirmés et tellement moins retenus qui lui donnent un goût de douce folie* », confie l'auteure.

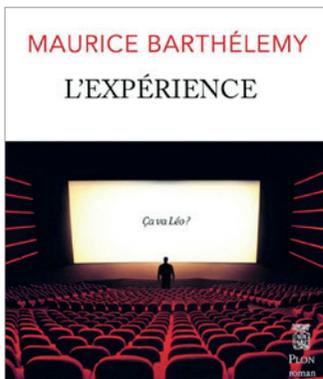
LIVRE

L'EXPÉRIENCE

DE MAURICE BARTHÉLEMY

ÉDITIONS PLON

2023



### Accepter l'inattendu

À 45 ans, Léo flirte doucement, mais sûrement, avec un burn-out en sourdine. Sa vie vole en éclats depuis des mois, et lui avec. Au bord de l'asphyxie, par un après-midi de grosse déprime, il se réfugie dans une salle de cinéma. La pénombre du lieu le rassure, le velours des sièges l'enveloppe d'une chaleur dont il a besoin. Quand l'écran noir l'interroge en trois mots: « Ça va, Léo? », il se dit qu'il est devenu complètement fou. Sans le savoir, l'expérience a commencé... Drôle, incisif et percutant, ce premier roman est une invitation à accepter l'inattendu. Maurice Barthélemy révèle une plume aussi hypersensible que lui. Délectable.

LIVRE

MISERICORDIA

DE LIDIA JORGE

ÉDITIONS MÉTAILÉ

2023



### Ma vie de nonagénaire

Une vieille dame enregistre sur un petit magnétophone le journal d'une année de vie en maison de retraite. Sa fille, l'écrivaine Lidia Jorge, retranscrit les textes. Elle leur donne une grande force littéraire en suivant les pas de ce personnage extraordinaire qui a gardé une mémoire intacte et qui dialogue avec la mort comme avec un adversaire légitime.

Ce texte, c'est un condensé incroyable de force vitale, de dérision, de révolte et de foi dans la vie. Un témoignage admirable sur la condition humaine, avec des instants mémorables de la relation entre une mère et sa fille. *Misericordia* est un récit à la fois brutal, ironique et aimable, un mélange de larmes et de rires qu'on n'oublie pas. Il nous montre une femme exceptionnelle portée par l'immortalité de l'espoir.



## Les secrets du bien vieillir

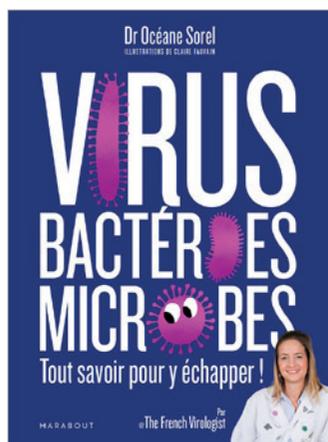
Tout n'est pas joué d'avance ni écrit dans nos gènes. C'est sur ces principes que se base l'épigénétique, cette nouvelle discipline scientifique qui étudie l'influence de notre environnement sur notre génétique. Et qui pourrait expliquer pourquoi notre mode de vie influe sur notre façon de vieillir. Dans ce livre, le Dr Olivier Courtin-Clarins partage ses connaissances, ses astuces et ses recettes pour « bien » vieillir, c'est-à-dire moins vite et en bonne santé, en prévenant certaines maladies chroniques, tout en faisant le plein de plaisir au quotidien ! Un guide pratique enrichi d'interviews de spécialistes qui nous aide à faire les bons choix.



## Aidants-proches, trouvez l'équilibre

Vous qui vous occupez d'un de vos proches tout en travaillant. Qui cumulez soin, famille, et emploi. Qui vous sentez parfois dépassé, épuisé, et qui pourtant entendez en continu cette petite voix, qui vous crie que vous n'en faites pas assez. Ce livre a été écrit pour vous.

Dans cet ouvrage, vous ne trouverez ni conseils santé bateau, ni cure détox magique. Mais bien des méthodes pour mieux vivre vos émotions, combattre la culpabilité et éviter l'épuisement. Ensuite, l'auteure vous parlera travail. De toutes les compétences que vous avez développées en prenant soin de votre proche et de la meilleure manière de mettre en valeur votre parcours. Plusieurs chapitres sont dédiés aux managers, dirigeants et RH pour les aider à comprendre et accompagner leurs collaborateurs aidants. À faire lire à votre boss ?



## Microbes, en garde !

Pour se protéger des microbes, mieux vaut bien les connaître. En quelques dessins, flèches et explications courtes, l'auteur dresse avec humour le portrait-robot de nos ennemis du quotidien. Et c'est ainsi que la science, à travers ce livre, nous rassure et nous aide à prendre des décisions éclairées pour notre santé. La science qui n'est pas, comme nous le rappelle Océane Sorel, une opinion, mais l'accumulation de preuves scientifiques issues d'un travail.



## La technologie au service des soins de santé

Le podcast « L'hôpital du futur » raconte comment l'hôpital de demain se construit aujourd'hui même en Suisse, en France et dans toute la francophonie. Une maison de repos n'est pas un hôpital. Mais dans le cadre de ce numéro dédié aux nouvelles technologies, nous avons pointé plusieurs épisodes tout à fait parlants pour les acteurs des maisons de repos. Dossier patient informatisé, pharmacie gérée par une intelligence artificielle, rééducation numérique... Sortez vos écouteurs et piochez dans ce podcast.



SCANNEZ POUR ÉCOUTER

radio  
podcast  
musique



## Nouvelles technologies dans les EHPAD : quels bienfaits pour les résidents ?

Dans le cadre des semaines d'éducation contre les discriminations, l'Ehpad de Saint-Saturnin s'est ouvert au public pour une rencontre high tech ! Brancard douche, vélo dynamique pour voyager, tablette géante, Balnéo – Snoezelen, sport adapté... Partons ensemble à la découverte de cette maison de repos 3.0.



SCANNEZ POUR ÉCOUTER



Le magazine de Femarbel est édité à 2000 exemplaires par Femarbel asbl - Fédération des maisons de repos.  
Il est également accessible en lecture sur notre site Internet [www.femarbel.be](http://www.femarbel.be) sous l'onglet Publications.

**Éditeur responsable:** Jean Pierre Heynen - Président

**Siège social:** rue royale, 55, bte 6, à 1000 Bruxelles. Tél. 02 414 05 25

**Numéro d'entreprise:** 0409.350.688

**Rédaction:** Staff Femarbel & Gaëlle Hoogsteyn (journaliste indépendante)

**Conception graphique et mise en page:**  
Vincent Van Meerbeeck - Atelier Relay srl

**Photographe:** Fred Beard.

**Banques d'images:** Gettyimages, iStock et Shutterstock

**Coordination de l'édition:** Kathrine Jacobs - METIS COMMUNICATION

**Impression et routage:** LIGUE BRAILLE

**Votre publicité dans Femarbel / le Mag:** Louis-Philippe Kistenberg  
[lp.kistenberg@femarbel.be](mailto:lp.kistenberg@femarbel.be)

**Merci aux auteurs externes qui ont contribué à ce numéro.**

**Une idée ? Un article à proposer ?**

**Un projet à promouvoir dans le cadre de ce magazine ?**

N'hésitez pas à contacter notre **rédacteur en chef**: Christian Radermecker  
[c.radermecker@femarbel.be](mailto:c.radermecker@femarbel.be)

**Vous désirez adapter le nombre d'exemplaires reçus ?**

Contactez-nous via [info@femarbel.be](mailto:info@femarbel.be)

**Nos partenaires:**



La rénovation durable

pour votre entreprise ?

Ça rapporte de l'argent



Grâce à l'**ING Sustainable Buildings Guide**, découvrez l'impact de chaque euro investi sur le score énergétique de vos bâtiments, vos émissions de CO<sub>2</sub>, vos économies d'énergie et le temps nécessaire pour rentabiliser vos investissements.



[ing.be/batiments-durables](https://ing.be/batiments-durables)



do your thing